

31 janvier 2011

## **COMMUNIQUE**

La société COTTIN FRERES a signé le 28 janvier 2011 un avenant au protocole de cession du domaine viticole qu'elle détient à Meursault, dont la signature avait été annoncée dans son précédent communiqué du 21 décembre 2010.

Cet avenant reporte au 28 février 2011 l'échéance de réalisation du protocole de cession. Les modalités de la cession restent inchangées.